



Garantie quant à la réduction des risques

La Garantie quant à la réduction des risques, un avenant exclusif à Affiliated FM, permet à nos clients d'obtenir des fonds supplémentaires à la suite d'un sinistre dans un bâtiment assuré, pour effectuer des travaux de réduction des risques d'ordre matériel, afin de mieux protéger leurs propriétés et de diminuer le coût global du risque.

La Garantie quant à la réduction des risques d'Affiliated FM offre des limites flexibles – soit jusqu'à 10 % du montant des dommages à la propriété*, jusqu'à concurrence de 500 000 \$ – et peut être achetée par police ou par emplacement.

Solutions variées visant la réduction des risques

À la suite d'un sinistre dans un bâtiment assuré, un client peut utiliser les fonds fournis par notre Garantie quant à la réduction des risques pour mettre en œuvre des mesures de réduction des risques choisies parmi les recommandations d'ordre matériel décrites dans les fiches techniques de FM Global.

Les fiches techniques, disponibles en ligne à l'adresse www.fmglobaldatasheets.com, offrent de nombreuses recommandations et proposent des améliorations d'ordre matériel que les clients peuvent mettre en œuvre afin de mieux protéger leurs installations et réduire ainsi le coût global du risque.

En suivant les lignes directrices indiquées dans les fiches techniques de FM Global, que ce soit pour l'installation de gicleurs, l'amélioration des solins ou des attaches d'une toiture, l'érection d'une barrière contre les inondations, l'installation de robinets sismiques d'arrêt du gaz ou la pose après coup de dispositifs d'arrêt hydrauliques, les clients peuvent améliorer et protéger leurs installations contre les sinistres et les dommages matériels.

Les fonds provenant de la Garantie quant à la réduction des risques peuvent également servir à titre de base financière pour entreprendre de plus vastes projets de réduction des risques.

En tant que chef de file dans la compréhension des risques auxquels nos clients font face et en demeurant à l'avant-garde de l'ingénierie de la prévention des sinistres, Affiliated FM peut aider les courtiers et les clients à choisir et prioriser les solutions permettant la réduction des risques, avant et après un sinistre. Cela vous permet de non seulement comprendre les faiblesses de vos établissements, mais également d'utiliser les fonds supplémentaires pour réduire vos risques

de la manière la plus efficace et la plus rentable possible.

Aucun autre assureur n'offre à ses clients un tel niveau d'engagement et d'expertise afin de les aider à mieux protéger leurs installations contre les sinistres.

La Garantie quant à la réduction des risques en pratique

Pour voir comment cette garantie peut répondre à vos besoins, voici quelques exemples fictifs :

Exemple 1 : Un client possède deux bâtiments à un emplacement : un immeuble de bureaux entièrement pourvu de gicleurs et un entrepôt qui est seulement partiellement protégé.

Un incendie survient dans les bureaux. La valeur du sinistre est de 750 000 \$ et celle de la perte d'exploitation est de 100 000 \$. La police tous risques proVision verse le montant total de la réclamation pour le sinistre et la perte d'exploitation, soit 850 000 \$, et l'immeuble de bureaux est réparé.

La Garantie quant à la réduction des risques d'Affiliated FM fournit par la suite des fonds supplémentaires, soit 75 000 \$ dans le cas présent, calculés en prenant 10 % du montant des dommages à la propriété de 750 000 \$, et le client peut choisir d'utiliser ces fonds pour installer les gicleurs restants afin de protéger en entier l'entrepôt ou, sinon, le client peut choisir une autre solution pour réduire les risques parmi celles proposées dans les fiches techniques de FM Global.



Exemple 2 : Un client subit un incendie mineur dans son usine de fabrication après qu'un employé ait jeté une cigarette mal éteinte dans une corbeille à papier. Bien que l'incendie soit circonscrit par le réseau de gicleurs jusqu'à ce que le service d'incendie arrive et l'éteigne, le feu aura causé 65 000 \$ en dommages à la propriété, sans perte d'exploitation. Après la franchise, la police proVision d'Affiliated FM verse le montant restant pour payer le sinistre, soit 55 000 \$ dans le cas présent.

Comme les fonds sont établis en fonction du montant du sinistre avant la franchise, la Garantie quant à la réduction des risques fournit un montant supplémentaire de 6 500 \$.

En travaillant avec le courtier et son ingénieur de compte chez Affiliated FM, le client priorise les recommandations qui figurent sur sa dernière Étude des risques et choisit d'utiliser les 6 500 \$ supplémentaires pour installer un dispositif d'arrêt automatique sur sa presse hydraulique.

En réalisant cette recommandation, le client élimine un risque majeur de sinistre à son établissement.

Il s'agit ici de quelques exemples montrant comment la Garantie quant à la réduction des risques d'Affiliated FM peut aider les clients à mieux protéger leurs installations.

Pour de plus amples renseignements sur la Garantie quant à la réduction des risques d'Affiliated FM, visitez le site internet www.affiliatedfm.com/riskimprovement ou communiquez avec votre représentant d'Affiliated FM.

** Le paiement de la Garantie quant à la réduction des risques est calculé à partir du montant des dommages à la propriété seulement à la suite d'un sinistre, ce qui exclut les propriétés non couvertes par la garantie. Les pertes d'exploitation sont exclues.*

